

**Procès-verbal du Conseil Municipal**  
**Séance n° 2 du mardi 14 mars 2023 – 18 heures 30 – salle de la mairie**

Présents : *MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée* formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : *RIBES Bénédicte à Marie-Andrée BORREL, MONIÉ Florian à Louis GUILHEM.*

Absent(s) excusé(s): *Néant.*

Absent(s): *Néant.*

*M. le maire ouvre la séance à 18h30.*

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.*

*M. le maire ouvre la séance en rendant hommage aux personnes qui ont organisé le dîner du Conseil municipal auquel participaient les employés.*

**Ordre du jour :**

**1- Approbation du PV du conseil du 30 janvier 2023 – Présentation Serge Marret.**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil du 30 janvier 2023.

**Délibérations :**

**2- Approbation des comptes financiers uniques 2022 - Présentation Patrick Célerier.**

Les comptes financiers 2022 sont présentés hors budget de l'eau lequel le sera en avril. Ils se présentent comme suit :

- En matière de résultat budgétaire de **fonctionnement**, les recettes sont de 602 079.95 € alors que les dépenses se montent à 440 427.29 € laissant apparaître un résultat positif de 161 652.66 €.
- En matière de résultat budgétaire **d'investissement** les recettes se montent à 275 804.33 € alors que les dépenses s'élèvent à 219 442,93 € d'où résulte un excédent de 56 361.40 €.

De ce fait, le résultat de l'exercice 2022 de la commune de Tourouzelle s'affiche pour l'année 2023 à :

161 652,66 € + 56 361,40 € = 218 014,06 € en positif.

Les comptes financiers uniques 2022 sont approuvés à l'unanimité (copie en annexe).

**3- Projet de budget 2023 - Présentation Patrick Célerier.**

Le projet de budget 2023 se présente de la façon suivante :

- Concernant le projet budget de **fonctionnement de l'exercice**, les recettes s'établissent à 589 300,00 € et les dépenses à 507 050,00 €.

Ce budget tient compte d'augmentations par rapport à 2022 notamment des dépenses de travaux (maison Dumont et autres), des augmentations de charges de personnel, augmentation du gaz et de l'électricité. L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement et compte tenu des résultats des années précédentes s'élève à 558 408,19 €.

- Pour ce qui est du budget **investissement de l'exercice** : les recettes sont prévues à 642 675,20 € et les dépenses à 604 528,19 € plus 38 147,01 de reliquat de l'exercice précédent soit 642 675,20 €.

Ce budget d'investissement tient compte d'une partie du PLU à payer ainsi que des travaux de chemins, rénovations dans le cœur du village.

Le report à nouveau des exercices antérieurs de 476 158,19 € porte le total du projet de budget 2023 à 1 708 133,39 € hors budget de l'eau :

Le projet de budget 2023 est approuvé à l'unanimité.

**4- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement M49 avant le vote du budget - Présentation Patrick Célerier.**

Le Conseil municipal accepte et vote à l'unanimité l'autorisation donnée au maire de pouvoir engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de 2022 soit 25% de 513 540,54 € = 128 385,14 €.

**5- Passage du temps de travail de Mme Wioletta Bautista à 35 h/semaine - Présentation Patrick Célerier.**

Le passage du temps de travail de Wioletta Bautista à 35 h/semaine est accepté à l'unanimité. Il sera soumis au CST du Centre de gestion.

**6- Approbation des nouveaux tarifs du service protection des données du CDG FPT - Présentation Patrick Célerier.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs du service de protection des données du CDG FPT (Centre de gestion de la fonction publique territoriale) soit 264,53 € pour 3 ans (joint en annexe).

**7- Adhésion à la proposition de médiation préalable du CDG en cas de conflit entre la commune et un de ses employés - Présentation Patrick Célerier.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion à la proposition de médiation préalable au CDG (Centre de gestion). Coût 67 €/h si besoin au-delà du forfait de 500 €.

**8- Projet de convention entre la Commune et l'Association des Amis du Patrimoine de Tourouzelle - Présentation Serge Marret.**

Ce projet de convention autorise l'Association à intervenir sur les parcelles communales pour permettre la création de sentiers, la réfection de ruchers, de drailles, garennes ou autres capitelles pour une durée de quinze années (Projet joint en annexe). Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

**9- Projet d'arrêté interdisant de porter atteinte aux murs ou constructions en pierres sèches - Présentation Serge Marret.**

A la demande d'André Fraisse, Président de l'association Les Amis du Patrimoine, un arrêté portant interdiction de prendre des pierres sur les murs ou constructions en pierres sèches sur la commune de Tourouzelle est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

**10- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ATD11 pour l'aménagement du cœur de village pour l'eau, l'assainissement et la voirie - Présentation Serge Marret.**

Compte tenu des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, sur l'aménagement de voirie en cœur de village, l'ATD11 est sollicitée pour faire une proposition. Approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Questions et informations diverses :**

**Informations relatives :**

**A l'eau potable et à l'assainissement :**

**1-Réunion de Lagrasse : présentation de l'étude qui va être conduite par la CCRLCM sur les réseaux d'eau et d'assainissement - Présentation Sébastien Sabatier et Patrick Célerier**

En vue du transfert en 2026 des compétences eau et assainissement à la CCRLCM, la réunion de Lagrasse avait pour but de présenter l'étude pour préparer ce transfert sur les aspects juridiques, techniques et financiers. Les grandes lignes viseront à détailler au maximum les réseaux et leur fonctionnement. Chaque commune aura à remplir un questionnaire. Puis un rendez-vous sera pris

entre la commune et le bureau d'études. A l'issue des différents entretiens le cabinet d'études élaborera un ou plusieurs projets de transfert.

Les premiers résultats de l'étude seront présentés lors d'une prochaine réunion fin juillet / début août. La mise en place de ce transfert se fera progressivement pour l'eau potable, l'assainissement et l'eau pluviale.

## **2- Réunion de Carcassonne sur les zones de sauvegarde - Présentation Serge Marret.**

Une réunion organisée par Réseau11 a eu lieu à Carcassonne le 9/02 pour présenter une prochaine étude visant à définir des zones de sauvegarde en matière d'eau conformément à la directive européenne de 2000. Sont concernées les eaux souterraines, de surface et les nappes alluviales.

Il sera fait une synthèse des connaissances et des données communes relatives à l'agriculture et à l'eau potable. 51 captages dont 3 prises d'eau superficielles parmi lesquelles Carcassonne pour 15.8 millions de m<sup>3</sup>/an ; 23 d'entre eux prélèvent plus de 100 000 m<sup>3</sup>/an pour 14.7 millions de m<sup>3</sup>/an ; les autres prélèvements en eau superficielles se montent à 4.8 millions de m<sup>3</sup>. Il faudra définir des captages structurants et estimer les besoins futurs à 10 et/ou 20 ans. Cette étude devrait durer 18 mois. Le document final sera de portée générale. Il aura vocation à être intégré dans les documents d'urbanisme (PLU notamment) et dans d'autres tels que les autorisations de prélèvement ou les arrêtés ZRE (Zones de répartition des eaux).

### **A la révision du PLU :**

## **3- Etat des lieux après la réunion du 1<sup>er</sup> mars - Présentation Sébastien Sabatier.**

A la réunion du 1<sup>er</sup> mars à laquelle participaient la Chambre d'agriculture, la DDTM et la CCRLCM, le zonage a été évoqué et une visite des zones à urbaniser futures a suivi. Pour le moment, il est urgent de rénover l'ancien dans le cœur du village.

## **4- Aux projets de lotissements du chemin de Restocos - Présentation Serge Marret.**

M. le Maire accompagné de deux adjoints recevront le promoteur chargé d'établir le plan d'aménagement du terrain Mazard.

## **5- Compte rendu - Au recrutement du Policier municipal intercommunal - Présentation Patrick Célerier.**

Afin de succéder à M. David Belles, policier pluri-municipal décédé en 2022, quatre personnes ont été reçues dont deux ont été retenues par les trois communes Castelnaud, Escales et Tourouzelle. Pour finir une seule personne sera choisie. L'entretien ultime aura lieu le 28 mars.

### **Aux travaux relatifs à :**

## **6- Eclairage du chemin de la Bade - Présentation Sébastien Sabatier.**

Les travaux sont terminés, nous attendons les factures.

## **7- Aire de jeu des enfants - Présentation Sébastien Sabatier et Marie-Andrée Borrel.**

Les jeux qui étaient sur site devront être démolis ne satisfaisant pas aux normes de sécurité.

Un devis a été présenté par Marie-Andrée Borrel pour des jeux pour enfants de 3 à 13 ans : tobogan, « Tape-cul » bascule, jeu de cordes pour 5 289 € HT, une table de ping-pong en ciment pour 962 € HT auxquels sont ajoutés 525 € HT de frais de transport.

## **8- A la création de l'ossuaire au cimetière - Présentation Louis Guilhem.**

La première couche de crépis sur l'ossuaire est terminée. Dès les travaux terminés la récupération des tombes sans concession sera entamée (une quinzaine est prévue en 2023). Puis, le processus de reprise des tombes abandonnées avec concession sera entrepris.

## **9- A l'acquisition de tables pour l'intérieur et l'extérieur - Présentation Marie-Andrée Borrel.**

L'acquisition de 20 tables et 30 chaises pour intérieur et extérieur est ajouté au devis des jeux pour enfants ce qui porte le total des achats jeux + chaises à 11 084,90 € HT.

### **10- Aux plantations 2023 - Présentation Sébastien Sabatier et Maryvonne Hager.**

Le devis de M. Sanchez l'Ami des Jardins a été accepté et signé pour 14 arbres aux parkings des Jeiches et des Louades. Une visite sur place a été effectuée pour déterminer les emplacements. La plantation dans les bacs de fleurissement du village doit intervenir mi-avril.

### **11- A l'évacuation de la VMC du logement de la mairie - Présentation Sébastien Sabatier.**

La VMC a été posée avec un tuyau en aluminium qui à l'usage occasionne du bruit pour les locataires voisins. Le tuyau en aluminium sera suspendu avec du fil de fer et la gaine changée, afin de limiter au maximum le bruit.

### **12- Travaux à l'école : portes des WC extérieurs, réparation des volets roulants - Présentation Sébastien Sabatier et Suzanna Grix.**

Les volets roulants ne marchant plus, il faut juste changer les moteurs : le devis est signé. En ce qui les portes des 3 WC extérieurs, l'intervention du professionnel qui les a posés est nécessaire. Des cales seront installées sur les portes afin qu'elles se ferment seules.

### **13- Evacuation des eaux usées de la maison de M. Beckers - Présentation Sébastien Sabatier.**

L'évacuation des eaux usées étant bouchée, le passage d'une caméra a mis au jour un problème de tuyauterie sur la voie publique. Le devis pour la refaire est de 1500 € pour 3,60 m de tranchée.

### **14- Réfection du mur propriété de Mme Paulette Moné - Présentation Sébastien Sabatier.**

Voir avec Access, réfection du mur et du sous-bassement, démolition de la petite cabane.

### **15- Livraison et pose des cache-conteneurs d'ordures ménagères - Présentation Sébastien Sabatier.**

La livraison des nouveaux cache-conteneurs devrait se faire courant mars et la pose aussitôt après.

### **16- Compte-rendu de la commission des travaux du 7 mars - Présentation Sébastien Sabatier.**

La rénovation énergétique des bâtiments publics peut prétendre à une possible subvention en fonction des travaux effectués. Liste des travaux envisagés :

- A l'école : menuiseries fenêtres, portes, plafonds. Envisager la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, isolation des murs, éclairages intérieur et extérieur par leds.
- A la salle des fêtes : Etude énergétique déjà réalisée par le SYADEN, panneaux photovoltaïques sur le toit, isolation des murs, éclairages intérieur / extérieur par leds, et distributeurs de savon. Travaux de peinture dans les toilettes par les jeunes cet été à étudier.
- Aire de jeux : renouvellement des jeux (8000 € cette année).
- Autres : plantation des nouveaux arbres, taille des arbres sur le boulevard du Minervoï (une information de non-parking dans ces zones sera faite dès la date d'installation des arbres connue. Demande de devis pour la végétalisation du monument au mort et pour la plantation d'arbres au jardin d'enfants, résistants à la sécheresse et au vent.
- Fleurissement du village : début à mi-avril.
- Reprise du mur de Paulette Moné : refaire faire le devis et voir avec Access.
- Cache conteneurs : mi-mars.
- Bacs de compostage : obligation de compostage pour les particuliers au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Reprise et entretien des chemins communaux goudronnés : Priorités au chemin sous la cave coopérative et au chemin entre le château d'eau et St Estève.  
Repeindre les bandes stops sur les routes, boucher les trous dans les rues en particulier devant l'école, casse-vitesse à revoir).
- Fauchage des abords des chemins : Sébastien demandera un devis à l'entreprise Sanchez et demandera le prix de la location d'une épareuse (Sodim).
- Commander : 20 tables et 30 chaises

### **17- Liste des sépultures abandonnées avec titre de concession - Présentation Serge Marret.**

Nous avons reçu le listing nominatif d'une quarantaine de sépultures abandonnées avec titre de concession.

**Au SIVOS :**

**18- Présence d'un accompagnateur dans le bus - Présentation Suzanna Grix.**

Un accompagnateur sera présent dans le bus scolaire : subvention de la région jusqu'à 1000 € /an /service. En cas d'absence de l'accompagnateur, un des parents le remplacera.

**19- Etat des finances et impayés de la cantine - Présentation Suzanna Grix.**

En septembre dernier le montant des impayés liés aux repas à la cantine était de l'ordre de 6 600 € ramené à 5 000 € en février 2023, les relances de paiement continuent à se faire. Afin de réduire les risques d'impayés, le paiement du repas se fera au moment de l'inscription à la cantine.

**20- Projet d'atelier lecture : lien Bibliothèque municipale/Ecole/Population - Présentation Serge Marret.**

M. le maire et Patrick Célerier ont rencontré MM Cathala et Audibert lesquels sont prêts à animer des ateliers lecture en direction des écoliers (voir avec M. le directeur s'il y serait favorable). Une annonce sur Panneau Pocket pourrait être publiée pour faire appel à quelques personnes souhaitant y participer.

**21- Commission culture de la CCRLCM - Présentation Serge Marret.**

Sous la présidence du Vice-Président chargé de la Culture, Gérard Barthez, étaient réunis les administratifs en charge des dossiers à la CCRLCM et quelques conseillers communautaires. Des efforts de mise en réseau de la médiathèque et des bibliothèques municipales vont être faits. Davantage de transparence serait souhaitable dans les choix des villages pour les concerts ou le festival culturel hors les murs, avec appels à candidature. Un concert devrait être organisé à Tourouzelle en 2024.

**A la commission santé de la CCRLCM :**

**22- Compte rendu de la réunion du 21/02/23 - Présentation Suzanna Grix.**

Il devrait y avoir quatre réunions par an de la Commission santé de la CCRLCM.

Constat est fait du peu de professionnels de santé dans notre Communauté de Communes. Il y a 21 généralistes, 12 pharmaciens, 14 dentistes, 5 sage-femmes et plus du tout de gynécologue.

Dans 5 ans nous risquons d'avoir seulement 7 généralistes (les autres devant partir en retraite).

Il existe des MSP (Maison de santé pluridisciplinaire) à Lagrasse et à Lézignan et des cabinets secondaires dans différents villages. Suzanna Grix propose de participer au groupe de travail sur les offres de soins.

**A la communication :**

**23- Au prochain bulletin municipal - Présentation Suzanna Grix.**

Il est prévu au mois de mai, édition mi-mandat.

**24- A la maison Dumont : état de la procédure en cours - Présentation Patrick Célerier et Serge Marret.**

L'huissier sera prochainement saisi et différentes entreprises seront contactées pour faire une évaluation des travaux.

**25- A la réunion de la commission des impôts du 20 mars - Présentation Patrick Célerier.**

Mise à jour des situations des appartements ou maisons classés en catégorie 7 ou 8.

**26- Incendie chemin de l'Horte - Présentation Serge Marret.**

À la suite de l'incendie qui a eu lieu Chemin de l'Horte, la commune n'a pas été auditionnée par les gendarmes. Elle ne portera pas plainte. Cet incendie nous rappelle l'importance du débroussaillage.

**27- Au financement de la Calendreta « LO CIGAL » de Bize Minervoises - Présentation Serge Marret.**

La Calendreta « LO CIGAL » de Bize Minervois est une école où la langue occitane est très présente en plus du français. Elle accueille les enfants depuis la maternelle jusqu'en fin de primaire. La commune est tenue de participer aux frais de scolarité des élèves de la commune qui y seraient inscrits. Contact sera établi avec le Président de la Calendreta.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.**